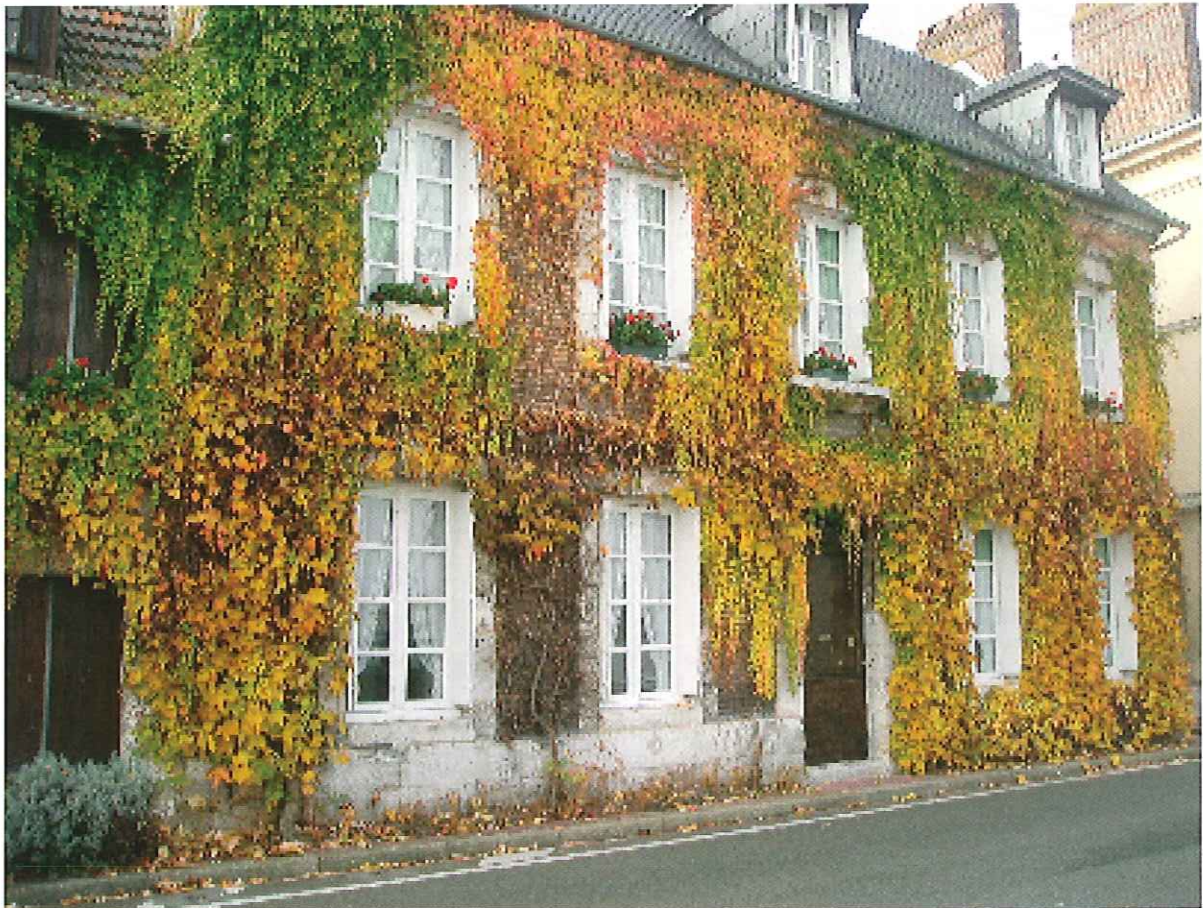


La Bouille

Bulletin municipal n° 12



La maison natale d'Hector Malot

Novembre 2007

HÔTEL **
RESTAURANT

"Le Bellevue"



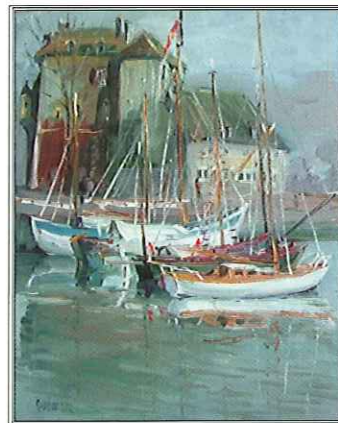
13 quai Hector Malot
76530 **La Bouille**

☎ (02) **35.18.05.05**
fax. (02) 35.18.00.92

"Le Bellevue"



LA BOUILLE



Jean QUÉMÉRÉ

Atelier d'exposition
5 quai Hector Malot
76530 LA BOUILLE
Tél. : 06.85.55.58.20

Ouvert tous les weeks-ends
et jours fériés
et la semaine sur rendez-vous

site internet : www.quemere.net
e-mail : jean@quemere.net

VERSION 
soleil



**Meubles Peints - Antiquités
Décoration de la Maison**

7, place du Bateau
76530 La BOUILLE
téléphone 06 85 42 56 39

Retrouvez nous sur internet !
e-mail contact@version-soleil.com
web www.version-soleil.com

GARAGE DU BAC

**VENTES VOITURES NEUVES ET D'OCCASION
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
MÉCANIQUE - CARROSSERIE
PRÊT DE VÉHICULE**



**Tél. : 02 35 18 01 49
7, Rue de Rouen - 76530 LA BOUILLE**

HOTEL-RESTAURANT DE LA POSTE

6, place du Bateau - LA BOUILLE - Tél. 02 35 23 83 07



Le Saint Pierre
Restaurant

Patricia & Laurent Blanchard

4, place du Bateau - 76530 LA BOUILLE
Tél. 02 35 68 02 01 - Fax 02 35 68 04 26

EDITO

Bouillaises, Bouillais,

De l'avant, toujours de l'avant.

L'arrivée est à portée de vue, dans cette dernière ligne droite, oublions la modestie, pourquoi vous cacher qu'en cette fin de mandat vos élus sont satisfaits, programme tenu et au-delà, réalisations réussies qui satisfont le plus grand nombre.

Pour autant, pas question de ralentir notre action dans le sprint final, les objectifs à atteindre avant l'échéance de notre mandat sont fixés, pas de temps à perdre, la barque est chargée, ne doutons pas que cela soit apprécié des Bouillais.

- *Les travaux de finition de l'espace de jeux et de détente se terminent*
- *Des travaux de sécurité aux abords de la nouvelle école ont été exécutés*
- *L'installation de l'agence postale, comportant d'importants aménagements verra le jour avant la fin de cette année, la mise à disposition du personnel communal pour son fonctionnement*
- *De nombreuses négociations et études sont en cours :*
 - *Concernant la construction d'une petite résidence en lieu et place de l'école désaffectée qui est sur le point d'aboutir.*
 - *Sur l'étude des importants travaux au carrefour de la Maison Brûlée*
 - *Sur les projets d'extension du Port-Autonomie*

Et puis, nous n'en avons pas beaucoup parlé, et pourtant elle est là, applicable depuis le 1^{er} Octobre « La réforme du permis de construire » celle-ci supposée simplifier la vie des demandeurs et architectes en vérité tiendra t'elle ses promesses ? Pour la commune c'est évident c'est une charge et responsabilité supplémentaire.

Voilà pour l'essentiel, ce qui occupe vos élus, notre récompense c'est de voir que depuis six années, la Bouille a beaucoup changé, espérons avoir contribué à votre satisfaction.

*Cordialement à vous
Votre Maire
Michel Lennugeux*

Extraits des conseils municipaux de mai, juillet et octobre 2007

1 - Conseil municipal du 14 mai 2007

Dossier SAIPOL : Les élus ont pris connaissance du projet d'extension de l'usine SAIPOL aux fins d'analyse. Cette analyse prend en compte le côté économique du projet, les emplois qui en découlent ainsi que les nuisances existantes qui pourraient être accentuées. Le conseil municipal retient les aspects positifs du projet (son côté économique, les emplois créés) et donne un avis favorable à sa réalisation. Considérant les gênes subies, le conseil municipal sollicite des retombées financières au même titre que les communes limitrophes.

Dossier « PORT AUTONOME » : Il est relatif aux aménagements divers des terrains situés route de Moulineaux. Les nombreuses réunions et réflexions ont permis au Port Autonome de présenter un projet tenant compte des différentes demandes et préoccupations des Elus et associations. Un cahier de prescriptions architecturales paysagères et environnementales nous a été transmis par le PAR. Il est consultable en Mairie aux heures d'ouverture au public.

Agence postale communale : L'article 140 de la loi de finances pour 2006 a créé une 2nde enveloppe au sein de la dotation de développement rural, destinée à financer les opérations favorisant le maintien et le développement des services publics en milieu rural. La commune de La Bouille est éligible à cette dotation et décide de s'inscrire pour l'aménagement d'un local pour la création d'une agence postale communale. Coût prévisionnel du projet : 60 000€, financé à 25% par le Conseil Général, 30% au titre de la DDR et 45% à la charge de la commune. Réalisation prévue courant 2^{ème} semestre 2007.

8^{ème} tranche d'éclairage public - centre bourg : La solution retenue est la fourniture et pose de 4 crosses murales de style et de 4 lanternes en cuivre vieilli avec lampes 100W SHP. Coût HT : 4102€, financé à 40% par la SDE, le reste étant à la charge de la commune ainsi que le préfinancement de la TVA.

Compte-rendu de la commission Travaux et Sécurité : 3 points importants ont été traités.

- La mise en sécurité du bourg : différents devis sont en cours
- Visite des annexes de la salle polyvalente : aménagement de la cuisine et possibilité de création d'une agence postale communale
- Etude pour la suppression des feux tricolores avec la création d'un mini rond-point.

Compte rendu de la commission Evènementiel : Diverses animations sont prévues.

- Le Salon de peinture se déroulera du 17 au 28 mai
- Le spectacle des Loups aura lieu le 8 juin, destiné aux enfants des écoles en journée et une veillée tout public. Coût du spectacle : 1300€.
- Le concours des maisons fleuries est reconduit. Un premier passage du jury est prévu le 9 juin.
- Une exposition écologique « Objectif Terre » se déroulera du 20 au 30 septembre au grenier à sel.
- Un Salon des Antiquaires est envisagé en octobre 2007. Une salle annexe peut être attribuée en plus pour cette manifestation pour un montant de 150€.
- Préparation du Marché de Noël : prévu le 1^{er} WE de décembre. Dépenses à prévoir pour relancer ce marché : 1000€

- Achat d'une tente pour les animations : Coût 1 808.35€. Une recette de 1 000€ a été encaissée

Questions diverses :

- Aire de jeux devant la Mairie : Le Conseil Général a répondu favorablement à notre demande de subvention et nous accorde 14 334€.
- Réfection du grenier à sel : Le Conseil Général a répondu favorablement à notre demande de subvention et nous accorde 10 632€.

2 - Conseil municipal du 16 juillet 2007

Dossier DIREN : Ce dossier est relatif à la définition des limites du périmètre du site classé au titre des sites et monuments naturels de la vallée de la Seine entre Rouen et Le Havre. La commune de La Bouille est en site classé depuis le 10 février 1944. Le projet présenté par la DIREN inclut dans son périmètre toute la commune avec deux exclusions : le Vracq et la maison sous la ligne haute tension route de Moulineaux.

Le classement concerne les espaces naturels ou bâtis quelle que soit leur étendue et la conservation de ces sites exceptionnels. Les effets du classement sont variés :

- Tous travaux susceptibles de détruire ou modifier l'état ou l'aspect des lieux sont interdits, sauf autorisation expresse du ministre.
- Les nouveaux réseaux électriques ou téléphoniques doivent être enfouis ou appliqués en façade pour les lignes électriques de moins de 19 000 volts.
- Le camping et le stationnement de caravanes ainsi que la création de terrain de camping et de caravanage sont interdits, sauf dérogation du ministre.
- L'affichage publicitaire est interdit
- Les enseignes sont soumises à l'autorisation du Maire avec avis conforme de l'architecte des bâtiments de France.

Les effets du classement entraînent des contraintes administratives pour la commune et les particuliers, des allongements de délais pour l'obtention des autorisations d'urbanisme. Le non-respect des prescriptions, les travaux sans autorisation seront punis par de lourdes sanctions. Le retour en arrière est impossible puisqu'un avis favorable est irrévocable.

Aucune subvention n'est accordée par la DIREN. Les intéressés devront se rapprocher d'autres partenaires tels que le Conseil Général, l'Europe, le Fondation du Patrimoine...

Le projet reçoit un avis défavorable du conseil municipal par 7 voix contre et 6 pour, le vote ayant eu lieu à bulletin secret.

Travaux de voirie pour la mise en sécurité dans la traversée du bourg : Le montant global de l'aménagement de la voirie s'élève à 32 000€ TTC. Cet aménagement nécessite de prendre toutes mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique et notamment de créer une « zone 30 » rue de la république et quai Hector Malot, du carrefour au bureau de poste. Une première tranche de travaux est nécessaire avant la rentrée de septembre 2007 pour mettre en sécurité le groupe scolaire pour un montant de 8000€.

Création du site Internet de la commune de La Bouille : Les besoins d'échanges d'information émanant notamment des différentes collectivités ont amené des communes à solliciter la communauté de l'agglomération rouennaise pour moderniser les procédures et les méthodes de

travail dans leur commune. Le site Internet est devenu une passerelle directe entre le citoyen et sa mairie : donner des informations en temps réel aux habitants, leur fournir les services en ligne, leur proposer un accès immédiat aux actualités de l'agglomération et de la commune pour permettre d'accroître l'efficacité de l'information et des services offerts aux habitants. La communauté de l'agglomération rouennaise propose aux communes d'héberger gratuitement leur site sur le serveur de la CAR avec un volume prédéfini. Les obligations et engagements de chaque partie seront consignés dans une convention. La création du site Internet est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Plan communal de sauvegarde : Création d'une réserve communale de sécurité civile : La sécurité civile est l'affaire de tous. Si l'Etat est garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale. Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « *réserve communale de sécurité civile* » fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire. Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. Son action est complémentaire de celles des associations de sécurité civile, caritatives humanitaires ou d'entraide. Le conseil municipal décide de créer une réserve communale de sécurité civile chargée d'apporter son concours au maire en matière d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune, de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres, d'appui logistique et de rétablissement des activités. Un arrêté municipal en précisera les missions et l'organisation.

3 - Conseil municipal du 25 octobre 2007

Projet de l'ancienne école route de Moulineaux : Monsieur le Maire rappelle que la commission urbanisme et travaux s'est réunie le 18 septembre dernier et a examiné les possibilités d'aménagement de la parcelle cadastrée section AC numéro 147 pour une contenance totale de 1200 m² rendue vacante suite au regroupement scolaire et propose au conseil municipal la création de logements locatifs sur cette parcelle. L'ensemble a été estimé par le service des domaines à 150 000€ en l'état. L'apport de nouveaux logements permet d'une part de pérenniser le regroupement scolaire et d'autre part de générer de nouveaux revenus (taxes foncières et habitation notamment). Monsieur le Maire a reçu Quevilly Habitat qui lui a soumis un projet.

Compte-tenu du délai nécessaire à la mise en œuvre du projet d'aménagement rendant nécessaire une période de réserve foncière, Monsieur le Maire propose de vendre la parcelle à l'Etablissement Public Foncier de Normandie en l'état à la valeur estimée par le Service des Domaines soit 150 000€. L'EPF Normandie porterait le terrain jusqu'à la phase de construction.

La parcelle serait ensuite revendue au promoteur.

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 11 voix pour et 1 abstention demande l'intervention de l'EPF Normandie pour acquérir la parcelle cadastrée section AC numéro 147 pour une contenance totale de 1200 m².

Agence postale communale : Monsieur le Maire rappelle les différentes discussions concernant l'agence postale et informe le conseil municipal que nous arrivons au terme de la gestion du bureau par La Poste. Conformément au souhait du conseil municipal de reprendre cette activité,

la solution de l'achat de l'actuelle bâtisse ayant été abandonné, d'autres solutions ont été recherchées notamment l'aménagement d'une annexe de la salle polyvalente, libérée par le regroupement scolaire.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Duquesne qui a suivi le dossier. Deux types de travaux sont à envisager :

L'aménagement intérieur : installation du bureau (électricité, menuiserie et miroiterie) - l'achat de petit mobilier - La Poste s'engage à verser à la commune une participation financière de 10 609.89 € sur ces aménagements.

L'aménagement extérieur : réfection de la façade - création d'un emplacement de stationnement « handicapé », doublement du nombre de place actuelle de parking (14 au lieu de 6), installation d'une nouvelle clôture, d'une barrière et aménagement d'un espace vert. Le tout estimé à 80 000€TTC. La dépense sera prévue au budget 2008. En effet, la cour de l'école n'a plus de raison d'être et qu'un reprofilage des lieux était nécessaire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subventions ; à commencer les travaux ; dit que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2008 ;

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir un agent pour tenir l'agence postale communale et que ces fonctions relèvent du grade d'adjoint administratif territorial. En raison de l'importance des tâches à effectuer, Monsieur le Maire propose de créer un poste permanent à raison d'une durée hebdomadaire de travail égale à 16 heures à compter du 1^{er} janvier 2008. Monsieur le Maire propose de contractualiser le poste pour une durée de 3 ans, la rémunération étant fixée par rapport à l'indice brut 281. Cette création est faite dans le cadre de l'article 3 alinéa 6 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de créer ce poste à compter du 1^{er} janvier 2008. Le poste sera pourvu par un agent recruté par contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2008.

En contrepartie des prestations fournies par la commune et notamment de son engagement d'assurer l'ouverture de l'agence postale communale au moins 60 heures chaque mois, La Poste s'engage à verser à la commune une indemnité compensatrice forfaitaire mensuelle fixée à 817 € (soit 9 804€/an). Cette indemnité sera revalorisée chaque année au 1^{er} janvier. Elle permet de compenser une partie des charges supportées par la commune.

Le conseil municipal après en avoir délibéré autorise Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec La Poste et tous les documents s'y référant.

Plan communal de sauvegarde : Monsieur Temperton fait un point sur le dossier. Il s'agit de définir et répertorier les risques naturels auxquels la commune de La Bouille pourrait être confrontée et établir un plan communal de sauvegarde.

Dans sa dernière réunion, le conseil municipal a créé une réserve communale de sécurité civile. Les bonnes volontés ont été sollicitées et 21 réponses ont été enregistrées. Le 19 octobre 2007 les actes d'engagement étaient signés. Pour l'instant le dossier est en bonne voie.

Un questionnaire a été envoyé aux habitants, actuellement 1/3 ont répondu. Ce questionnaire a pour but de repérer les populations fragilisées et ainsi être à même de cibler une intervention adéquate en cas de sinistre.

D'autres moyens devront être mis en œuvre, notamment un système pour prévenir la population en cas de catastrophe : sirène, sonorisation de véhicule, alerte téléphonique, SMS, etc... les systèmes d'alarme d'information sont subventionnés à 60% par l'Etat dans le cadre de la DGE.

Subvention de fonctionnement par la CAR : Le 2 juillet 2007, le conseil communautaire a voté une enveloppe financière allouée aux communes de moins de 3500 habitants, sur le budget de

fonctionnement à compter du 1^{er} janvier 2008. Le montant total de la subvention pour la commune est fixé à 9 598 € par an pour les exercices budgétaires 2008, 2009 et 2010.

Commission intercommunale pour l'accessibilité : le 2 juillet 2007, le conseil communautaire a décidé, en application de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, de créer une commission intercommunale. Avec leur accord, Monsieur Duquesne a été nommé pour représenter la commune de La Bouille, Mlle Cousin est nommée suppléante.

Dossier - carrefour de Maison Brûlée : Monsieur le Maire donne compte-rendu des diverses réunions auxquelles il a assisté, accompagné de Messieurs Duquesne et Piedeleu : le dossier est pratiquement finalisé, mais des problèmes subsistent. Il s'agit d'un lourd investissement de 10 millions d'euros et le projet ne verra le jour que vers 2009/2010.



ETAT CIVIL DE LA COMMUNE DE LA BOUILLE

Arrêté au 30 octobre 2007

Naissances

LANDRIN Héliot	Date	26/04/2007
WIDMANN Tao		04/05/2007
DUVAL Ambre		07/06/2007
HAMELIN -- JOLY Nao		25/06/2007
DAVID Robin		27/06/2007
QUÉRUEL Danaé		01/07/2007
WEISS Clara		04/08/2007
PATIN Clea		16/09/2007
CHÂTEL Florent		17/09/2007

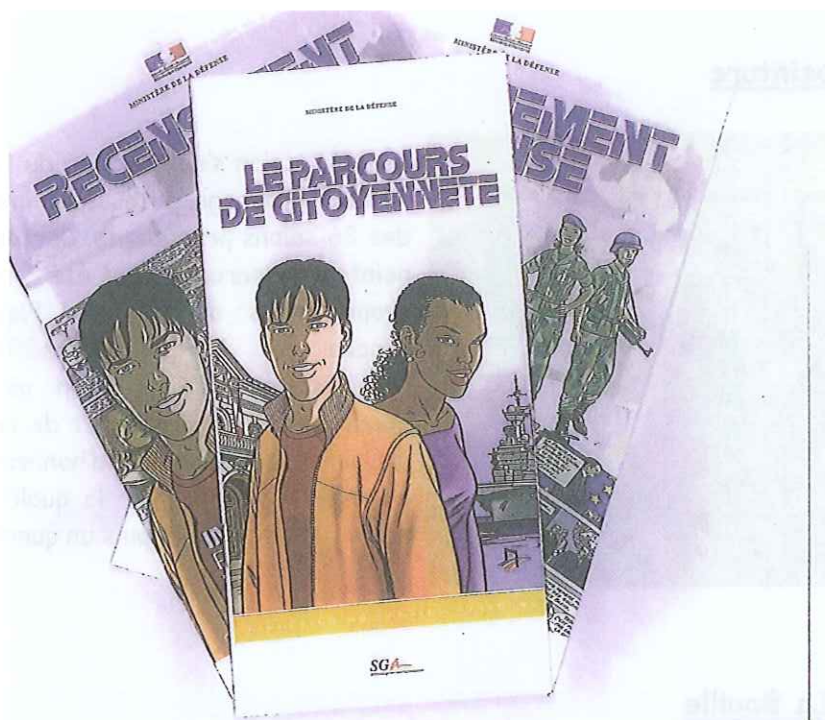
Mariages

LIBERT Frédéric et CHILLEAUT Gaëlle	Date	09/06/2007
CISSOKHO Léopold et COFFIGNIEZ Vanessa		15/09/2007

Décès

QUESNEY Louis	Date	26/07/2007
LIGEN Catherine épouse GILLES		22/08/2007
LE STUM Jean		04/09/2007
LEFEBVRE Raymonde		20/10/2007

Le parcours de citoyenneté : 3 étapes pour devenir citoyen.



Première étape obligatoire du « parcours de citoyenneté », l'enseignement de Défense a été prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3^{ème} et de 1^{ère}.

Cette sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective. En outre, cet enseignement de Défense doit être complété, dans les cours d'ECJS (Education Civique, Juridique et Sociale) des classes de 1^{ère} et de Terminale.

En effet, la formation civique des élèves exige une réflexion sur la politique de défense, sur les conditions de sécurité, et la diversification des menaces dans le monde d'aujourd'hui.

Démarche civique essentielle, le recensement obligatoire est la deuxième étape dans le « parcours de citoyenneté ».

Depuis, le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Une attestation de recensement leur sera remise. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Troisième étape du « parcours de citoyenneté », la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) est obligatoire pour les garçons et les filles entre la date du recensement et l'âge de 18 ans.

Les pouvoirs publics et les forces armées agissent chaque jour pour que la liberté puisse exister sur notre territoire, mais également en Europe et sur d'autres continents.

La JAPD est une journée qui permet de rappeler à chacun que cette liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense.

Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - lors de cette journée obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

En fin de journée, un CERTIFICAT DE PARTICIPATION vous est remis. Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire est exigé pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

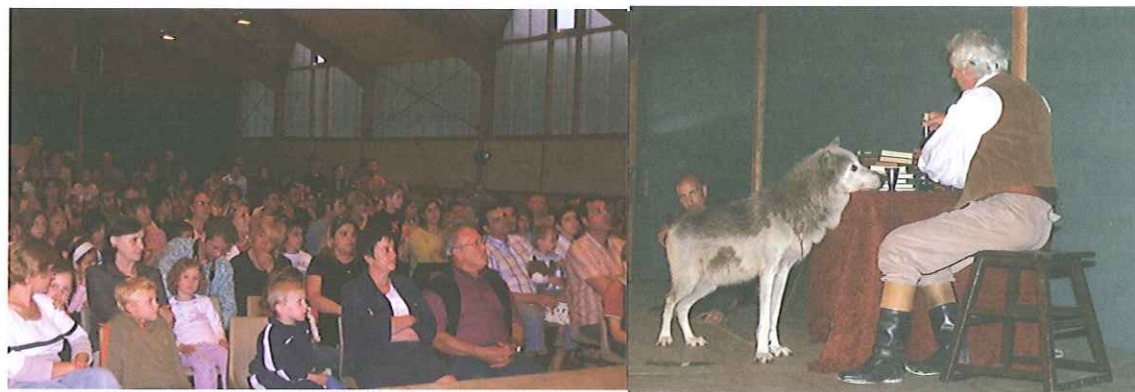
Les événements passés

Le salon de peinture



Ce 27^{ème} salon s'est déroulé du 17 au 28 mai. Il rendait hommage à tous les invités d'honneur des 26 salons précédents. Certaines œuvres de peintres disparus avaient été confiées par leurs propriétaires ou familles. Nous remercions encore ici M. et Mme Turquer pour l'organisation de ce salon qui a nécessité beaucoup de démarches et de recherches afin d'avoir tous les invités d'honneur représentés. Salon exceptionnel par la qualité, la diversité des sujets traités depuis un quart de siècle.

Les Loups à La Bouille



C'était le vendredi 8 juin dernier. Les écoles, publique et privée, ainsi qu'un nombreux public sont venus pour voir de vrais loups et écouter, à la fois, l'histoire du Loup et les histoires qu'il a de tous temps inspirées aux conteurs populaires. Les enfants de l'école Sainte Marie sont venus le matin parler du loup avec les meneurs de loups. L'après-midi, c'était au tour de l'école Le Petit Prince de découvrir le même spectacle débat. Les questions ont été d'autant plus nombreuses que les enfants avaient largement travaillé en amont sur ce passionnant thème du loup pour exposer leurs travaux le soir. Une dernière séance, ouverte à tous, qui a été un moment fort autour du loup, de sa mauvaise réputation souvent, de son intelligence toujours, d'histoires vraies d'un animal qui aime la compagnie de l'homme sans jamais toutefois se laisser voler son statut d'animal qui ne se dresse pas. Ce fut une très belle journée qui devrait en appeler d'autres à l'avenir .
La commission animation .

La fête de la Musique

Elle s'est déroulée bien sûr le 21 juin, sans la pluie, ce qui a été exceptionnel cette année.



Elle a attiré un public averti car l'orchestre « Jazz O' Clock » jouait essentiellement du jazz traditionnel .

Et place Saint Michel, quelques amateurs fêtaient eux aussi la fête de la Musique avec entrain.



La foire à tout



D'année en année, le jour du 14 juillet, la foire à tout attire de nombreux adeptes et cette fois-ci encore, les rues de notre village étaient bien encombrées d'étals en tous genres, pour le plus grand bonheur des restaurateurs et commerçants de La Bouille. Le soleil était lui aussi au rendez vous, ce qui a contribué au succès de cette journée toute en couleurs. Compte tenu du passage de l'Armada en 2008, la date de la foire à tout sera déplacée à une autre date qui vous sera communiquée ultérieurement.

La soirée Brochettes

La soirée Brochettes s'est déroulée le 20 juillet. La pluie s'est miraculeusement arrêtée pour laisser aux Bouillais le loisir de profiter de cette soirée de convivialité.

Opération d'Animation Intercommunale (OAI)

Sur l'impulsion de la Commission Animation, le centre de loisirs a participé le 24 juillet dernier aux OAI, grand jeu de l'été organisé par l'Agglo de Rouen. Réunis à St Etienne du Rouvray, parc Youri Gagarine, plus de 20 centres de loisirs et 250 enfants participaient à cette journée.

A cette occasion, le centre « Les Gribouilles » a durant 4 demie journées confectionné en compagnie du centre de quartiers de Grand Couronne un jeu de l'oie un peu particulier (un gage toutes les 2 cases). Chaque enfant était à la fois acteur et animateur du jeu, qui a remporté un franc succès.



Les enfants en pleine préparation du jeu de l'oie sous l'œil attentif de l'animatrice de Grand Couronne ,d'Ingrid Wanner et de Manue Guersent.

Grand Couronne et « Les Gribouilles » sont prêts à renouveler ensemble cette merveilleuse expérience dès l'été prochain.

Si vous souhaitez les voir évoluer et s'amuser durant cette journée, rendez vous sur : <http://www.dominotv.fr/> rubrique jt reportage , puis événement et planète jeux.

Objectif Terre

Une exposition pédagogique a eu lieu du 22 au 30 septembre au Grenier à Sel. Toute la semaine, les élèves des deux écoles se sont rendus au grenier à sel pour étudier les différents panneaux qui traitaient de la création de la terre, de la naissance et évolution des espèces, des problèmes écologiques.



Salon des antiquaires

Il s'est déroulé les 20 et 21 octobre.

Ce salon s'est distingué cette année par la qualité des objets et meubles exposés. Il a attiré de nombreux visiteurs et chineurs venus de tout le département, et même au delà. Les exposants ont quant à eux été ravis de l'accueil reçu à La Bouille. Ils l'ont clairement exprimé lors du vin d'honneur offert par les organisateurs le samedi soir.



Les évènements à venir

Le Marché de Noël

Il se déroulera le premier week-end de décembre, samedi 1^{er} et dimanche 2. Tenant compte des remarques de l'année dernière, la commission « Evènementiel » a réussi à faire revenir des exposants qui nous avaient délaissé l'année dernière. La commission a privilégié la qualité et la diversité des exposants. Souhaitons un franc succès aux organisateurs sur ces deux jours. Venez donc nombreux découvrir les produits du terroir et les différents articles des artisans. Ce sera aussi pour vous l'occasion de participer au Telethon.

Le Noël des enfants

Il se déroulera le samedi 15 décembre à 16h. Un spectacle leur sera proposé avec un goûter en fin de spectacle. La décoration sera assurée par « Les Gribouilles », centre de loisir de La Bouille qui essaiera de renouveler avec succès l'opération de l'année dernière.

Le Loto des Associations

Durant le premier semestre 2008, toutes les associations bouillaises s'associeront pour organiser la deuxième édition du « Loto des Associations ». Nous espérons que vous viendrez au moins aussi nombreux qu'au mois de mars 2007.



ELAN BOUILLAIS

La Section Gymnastique Volontaire a repris les cours **le mardi soir de 19h à 20h** (sauf pendant les vacances scolaires) **à la salle polyvalente Saint Exupéry**, avec cette année un nouveau professeur, Annie.

Les cours sont dynamiques et variés : Stretching, Step, Abdos... le tout sur une musique adéquate. Les cours sont réservés aux adultes.

N'hésitez pas à vous joindre à nous.



Pour tous renseignements
Evelyne PIEDELEU
02.35.18.09.83

ASBM Football



affiliation FFF n° 521209
as.labouillemoulineaux@orange.fr

La saison 2007/2008 est lancée !

Aujourd'hui, le club compte plus de 120 joueurs licenciés et 20 dirigeants.

En 2006/2007, nos équipes de jeunes, et de moins jeunes, se sont plutôt bien comportées dans leurs compétitions, et en particulier les benjamins et les vétérans qui ont remporté leur championnat respectif. Souhaitons ensemble les mêmes performances cette saison !

Cette saison 2007/2008, l'ASBM s'est adjointe les services d'un éducateur titulaire d'un brevet d'état, Julien SAVIGNY. Entraîneur au temps partagé entre le FC Rouen et l'ASBM, il a pour mission de former les jeunes du club, les séniors, mais également nos responsables d'équipes afin d'apporter de la cohérence dans nos entraînements, dans le jeu sur le terrain, le tout dans le respect des règles, des adversaires et des partenaires.

Le 24 novembre, l'ASBM organise un tournoi à 8 équipes de débutants (5/7ans) ce sera l'occasion de découvrir nos jeunes, sur le stade de La Bouille.

Sur invitation du département, une sortie au HAC est programmée pour le match HAC/Reims le 16 mai 2008, 45 jeunes (poussins à 15ans) feront le déplacement.

Un grand merci à nos partenaires, leur soutien financier nous permet de réaliser nos objectifs.

Les contacts : **D. AUVRAY** 06 20 88 47 65
J. TEMPERTON 06 79 93 46 17

J. VASSE 06 61 74 68 54
D. GILLES 06 84 44 58 98



Julien Savigny, en charge de la formation



Les Benjamins vainqueurs de la coupe du district fluvial

Nous recrutons toujours des jeunes de 6 à 15 ans et, surtout des bénévoles pour l'encadrement des équipes (minimum 20 ans)

LA BOUILLE TENNIS CLUB.

Ecole de tennis

Nous nous félicitons de son nouveau départ. 23 enfants de 6 à 16 ans ont ainsi repris le chemin des courts avec à la clé un engagement en championnat départemental en mai dernier qui a permis à certains de découvrir l'ambiance des autres clubs comme le Havre ou Saint Valérie en Caux . Le 27 juin un petit tournoi de clôture a été organisé pour finir la saison 2006/2007 avant le départ en vacances . Un goûter a été servi en fin de journée .



Virgil TRIQUET entouré de quelques uns de ses élèves .

Quelques nouvelles du club :

- Les cours de l'école de tennis ont repris dès le 26 septembre avec Virgil TRIQUET, éducateur breveté d'état.
- Pour rappel, il reste quelques places. Pour s'inscrire, contacter Virgil au 0609014358 .
- Cours adultes le jeudi soir de 17h30 à 20h30 - Tel : 06 84 44 58 98 ou 02 35 18 11 95
- Un tournoi interne La Bouille – Moulineaux a été organisé les 6 et 7 Octobre 2007 avec une soirée choucroute le samedi . Bonne participation : 18 joueuses et joueurs se sont mesurés en double – mixte . Ces deux journées furent un succès.

Contacts : GILLES Didier : 06 84 44 58 98 ou BARIL Jean Jacques : 02 35 18 11 95

* □ * □ * □ * □ *

COC Judo - Section La Bouille

La section Judo se porte bien. Ainsi, pour la saison 2007-2008, 24 inscriptions ont été validées dès le mois de septembre dernier.

Pour info, Farid Yasid développe depuis plus d'un an le handisport, le but étant d'initier la pratique du judo aux personnes handicapées, physiquement et mentalement et de rapprocher ainsi, comme cela a été fait au mois de février 2007 à La Bouille, les écoles dans une communion sur les tapis dans la salle polyvalente.

**Les contacts : Président : Régis Launay 06 73 52 24 64
Farid Yasid 06 16 74 89 93**

COMITE DE JUMELAGE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous nous sommes rendus à WHITCHURCH ON THAMES, notre cité Jumelle du 19 au 21 Mai 2007. En effet, TRUDY SKIDMORE, amie et sœur depuis 30 ans est partie. Nous étions réunis le lundi matin 21 Mai autour de ses enfants et petits enfants, ses amis pour lui dire « Au Revoir ».

Mais il y a eu tout de même de la joie durant notre week end.

Le Samedi Soir, dès notre arrivée, le thé nous attendait. Discours des 2 Présidents et de Mathilda, représentante de la paroisse. Puis repas, cours de danse (line dancing) et reconnaissance des photos d'enfants devenus adultes.

Dimanche, départ pour West Dean Gardens et la ville de Chichester avec sa cathédrale.

Lundi midi, départ du groupe pour le bateau de Portsmouth-Ouistreham. 16 personnes - la 17eme est rentrée le mardi.

L'an Prochain, nous fêterons les 30 ANS DU JUMELAGE.

Une autre amie nous a quitté, Catherine Gilles. Elle était une amie très fidèle de notre Association. Elle avait participé au 25^{ème} anniversaire et son souvenir est à Witchurch avec une mosaïque créée par elle représentant les deux communes

UNE ASSOCIATION QUI DURE !!!!!!!!

ENEZ LA REJOINDRE !!!!!!!

Pour le Bureau
La Présidente
Martine COUSIN

Vice Présidente : Jocelyne BRULIN
Secrétaire : Claudine LHUISSIER
Trésorière Régine TARNOT



Amicale des aînés de La Bouille

L'amicale poursuit régulièrement ses activités :

- 1) sortie mensuelle (cinéma, théâtre, visite de jardin etc.)
- 2) séances de jeu-salon de thé dans la salle no2 de la Salle polyvalente. Une délicieuse tarte ou un délicieux gâteau permettent toujours d'accompagner le café ou le thé de 16 heures.



Souvenir de l'Ours noir le 9 /11 / 2006

Prochaines activités :

- 22/10/07 : cinéma (pour mémoire)
13/11/07 : sortie à la Rôtisserie de L'Ours noir.
26/11/07 : jeux-salon de thé
10/12/07 : jeux-salon de thé
20/12/07 : goûter de Noël
20 au 30 décembre : remise de ballotins de chocolats aux aînés de 80 ans et plus.



Sortie au Clos du Coudray, le 24/ 05/ 2007

Bureau de l'amicale :

Roger Lhuissier, président.

Françoise Thomas, vice-présidente / secrétaire.

Jean-Florentin Pépin, trésorier.



*A Veules-les-Roses, face à la mer le 2/07/07
(Cliché Alain Lagadec).*

C.L.S.H « Les gribouilles »

Le centre de loisirs s'appuie sur un projet pédagogique, validé chaque année par le ministère de la jeunesse et des sports.

Les animations de l'année s'orienteront sur le thème de la rencontre des différents personnages du village que les enfants connaissent sans pour autant les côtoyer. Ainsi les enfants découvriront la fabrication du pain avec notre boulanger, la fabrication de divers objets avec « le cuir des méandres » et les pâtisseries avec le restaurant « le ST Pierre »

Les autres commerçants et artisans de La Bouille qui souhaitent faire connaître leurs activités sont les bienvenus.

Nous animons des événements ponctuels, ainsi le centre de loisirs a participé le 24 juillet dernier aux OAI (Opération. Animation. Intercommunale), grand jeu de l'été organisé par l'Agglo de Rouen.

Le 26 septembre dernier, à l'occasion du 12^e festival de la BD de Darnétal, Mr Morgan Navarro auteur de BD est venu présenter aux 10 enfants bouillais présents comment créer leur propre BD. Intervention qui a passionné l'ensemble des participants (réalisée en collaboration avec l'agglo de Rouen).

D'autres nombreuses opérations seront organisées au cours de l'année, notamment une grande sortie surprise le 19 décembre.

Si vous souhaitez vous amuser, vous pouvez nous retrouver dans les locaux du centre de loisirs tous les mercredis pour différentes activités. Des programmes seront affichés dans les différents commerces de la commune ainsi qu'au centre lui même.

(N' hésitez pas à traverser la cour de récréation pour consulter notre tableau d'affichage au fond de celle-ci).

Nous vous attendons tous nombreux sur le stand du marché de Noël du village, afin de découvrir les créations et réalisations des enfants.



Préparation du grand jeu de l'agglo juillet 2007



Festival de la BD avec l'auteur septembre 2007

Nous restons à votre disposition tous les jours de la semaine.

Tarif et horaire à compter de septembre 2007

Inscriptions et adhésions à l'Association : 25 € par année scolaire et par famille.

Horaire des Lundis, Mardis, Jeudis et vendredis : De 7h30 à 9h, puis de 16h30 à 18h30.

Horaires des mercredis : De 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 et de 7h30 à 18h30

les mercredis libérés

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) n'est pas ouvert pendant les vacances scolaires.

Périscolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin avant la classe) :

Tarif en fonction du nombre d'heure hebdomadaire par famille.

1/2 h	1h	1h30	2h	2h30	3h	3h30	4h	4h30	5h
1,35 €	2,70 €	4,05 €	5,40 €	6,75 €	8,10 €	9,45 €	10,80 €	12,15 €	13,50 €

5h30	6h	6h30	7h	7h30	8h	8h30	9h	9h30	10h
14,65 €	15,35 €	17,05 €	18,20 €	19,40 €	20,60 €	21,75 €	22,95 €	24,10 €	25,30 €

10h30	11h	11h30	12h	12h30	13h	13h30	14h	14h30	15h
24,50 €	27,35 €	28,35 €	29,35 €	30,35 €	31,40 €	32,40 €	33,40 €	34,40 €	35,45 €

15h30	16h	16h30	17h	17h30	18h	18h30	19h	19h30	20h
36,30 €	37,10 €	37,95 €	38,80 €	39,65 €	40,50 €	41,35 €	42,20 €	43,00 €	43,90 €

Au delà de 20h hebdomadaire, la demie heure est facturée 1,10 euro .

Le goûter distribué à 16h30 est facturé 0,50 euro.

Tarif du mercredi

Forfait C.L.S.H. le mercredi matin (de 7h30 à 12h30), goûter du matin inclus	8,50 €
Forfait C.L.S.H. le mercredi après-midi (de 12h à 18h30), goûter inclus	8,50 €
Forfait C.L.S.H. le mercredi complet, repas non compris, goûters inclus	15,00 €

Le Centre de Loisirs du mercredi est ouvert à tous les enfants de 3 ans à 12 ans, qu'ils soient scolarisés à La Bouille ou non.

Centre de Loisirs Péri-scolaire et des mercredis Tél : 06.08.52.62.00

Association des Parents d'élèves de La Bouille - 5 rue du Colonel Périn - 76530 - La Bouille - Tél : 02.35.69.16.65



Mardi 4 septembre : Tous étaient présents à l'appel avec même un peu d'avance. Opération réussie avec le sourire pour les « anciens » et quelques larmes pour d'autres. Très vite chacun à trouver sa place et s'est rapidement mis au travail...finies les vacances !!!



Visite guidée des classes.



Corinne Marandet : 24 élèves de petite et moyenne section maternelle



Pascale Heurtevent
Jacquemin : 30 élèves de grande section de maternelle, CP, CE1.



Béatrice Campa : 17 élèves de CE2, CM1, CM2.

Rétrospective de l'année 2006-2007.



La journée bien remplie au musée de la nature à Allouville Bellefosse :

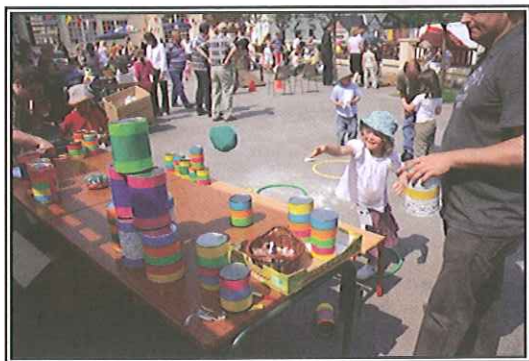
- mini atelier
- pique nique sous un soleil éclatant
- découverte d'animaux pour les enfants de maternelle.

Quel cirque !!!

Le temps d'une sortie, les enfants se sont transformés en magiciens, musiciens, équilibristes et clowns à l'occasion du 20^{ème} Festival des Art du cirque à Grand Quevilly. Une journée pleine d'émotion et des souvenirs pleins la tête



Kermesse : Journée très réussie où petits et grands se sont amusés sous un soleil resplendissant. Tous sont repartis avec le sourire et des cadeaux.

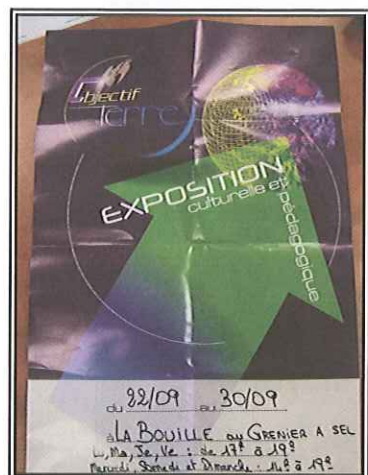


Tout le monde à l'eau ou presque !!!!!

Grand moment de plaisir et même les plus craintifs en redemandant très vite. Il faut dire que tout est fait pour que les enfants se sentent bien et en sécurité dans l'eau .



Programme du début d'année.

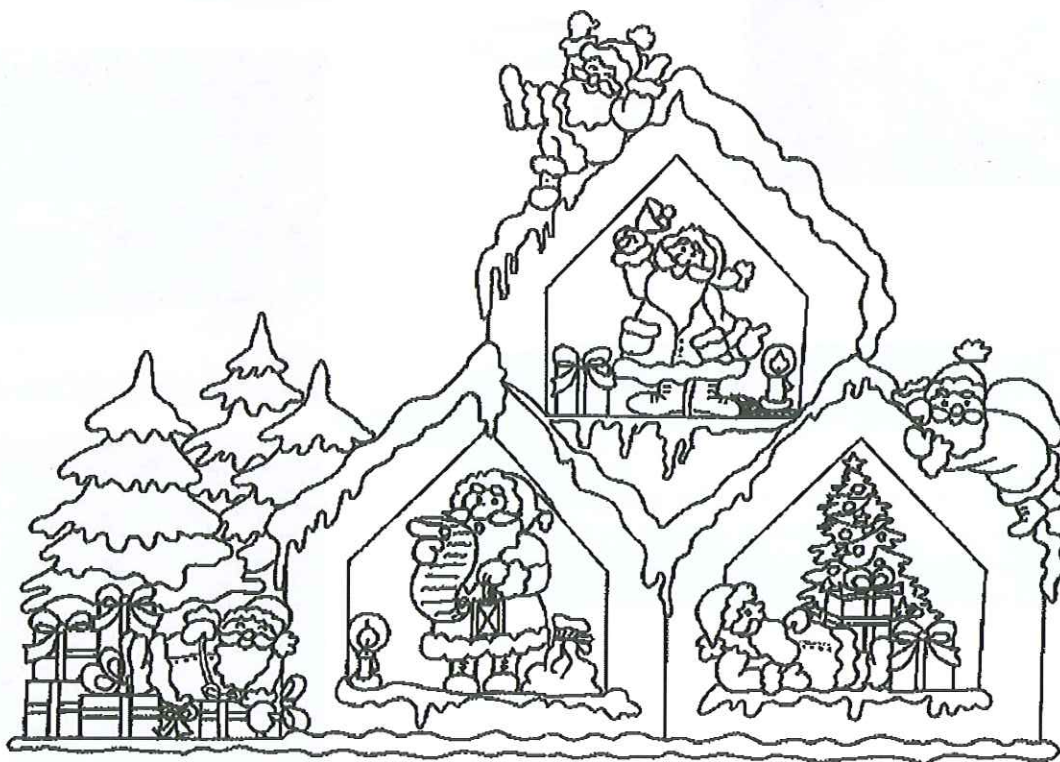


Objectif terre. Les élèves de nos classes sont partis à la découverte de leur planète au travers d'une exposition de grande qualité, organisée par la mairie. Nous y avons été accueillis par Joëlle Pesle. Enfants et enseignantes ont particulièrement apprécié le côté interactif qui leur a permis d'être acteurs donc plus concernés par les sujets évoqués.

MARCHE DE NOEL

Nous vous donnons rendez vous au marché de Noël qui aura lieu le 1^{er} et 2 décembre où vous pourrez acheter décorations et petit cadeaux réalisés par les enfants.

N'hésitez pas à passer nous voir.



La semaine du goût « Balade sur les chemins de France et de Navarre ».

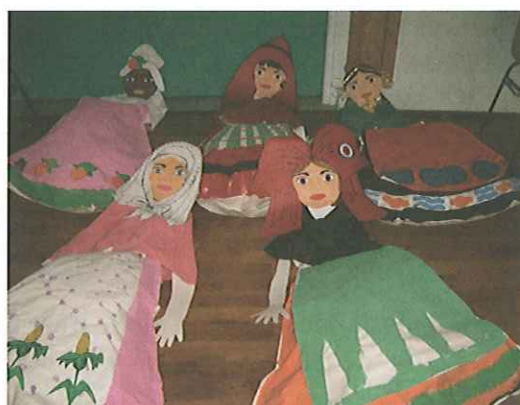


Lundi, nous déclarons la semaine du goût ouverte à l'école.

Au programme de la journée, découverte des 22 régions et mise en place des divers ateliers bricolages et recherches.



La semaine s'est terminée par la traditionnelle soirée expo, buffet, où les familles, les enseignantes et la Mairie se sont retrouvées dans la convivialité. Et comme d'habitude tout le monde a mis les petits plats dans les grands.



Au travers des petits déjeuners les enfants ont découvert la charcuterie traditionnelle de France et de Navarre, un plat typique breton: le far, la Provence, ses tapenades et autres spécialités. Pour conclure, la semaine un super plateau de fromages accompagnés de différents pains.



Différents ateliers ont été organisés :

- cuisine
- bricolage
- arts plastiques
- panneaux d'informations

dans la bonne humeur amenée par toutes nos bénévoles dont l'aide sur place ou à la maison est indispensable à la réussite de cette semaine.



Ecole Sainte Marie

L'école Sainte Marie a fait sa 73^{ème} rentrée scolaire, sans une seule ride.

Ça y est, le quartier du bourg revit au rythme des récréations des enfants de l'école Sainte Marie.

L'année scolaire 2006/2007 a été ponctuée par beaucoup de manifestations festives et s'est terminée en apothéose par le spectacle de fin d'année monté par Marie Laure Faury, comédienne au théâtre Charles Dullin, qui depuis de nombreuses années anime l'atelier théâtre à l'école Sainte Marie. Marie Laure avait écrit pour les enfants une pièce sur le thème du cirque où chacun y avait un rôle choisi en fonction de ses qualités.

La remise des prix a conclu ce spectacle du 29 juin 2006. Chacun a reçu un prix en fonction de son trait de caractère : gentillesse, élégance, serviabilité,... Et ce devant un parterre de parents et d'amis.

Tous présents, le jour de la rentrée 2007, l'année scolaire 2007/2008 s'annonce, comme à l'habitude, riche en projets. L'école a apprécié l'enrichissante exposition au Grenier à Sel préparée par la municipalité et la remercie chaleureusement.

Première sortie scolaire au Théâtre des Arts pour les enfants le 18 octobre. D'autres suivront tout au long de l'année.

Un marché de Noël aura lieu le samedi 15 décembre de 11h à 12h dans la cour de l'école.

Les inscriptions pour septembre 2008 commencent en DECEMBRE. Il faut prendre rendez-vous par téléphone avec la directrice, M^{me} Remoussin, au 02 35 18 08 66.

Au mois de février/mars, la soirée dansante dont la date n'est pas encore fixée réunira petits et grands et ceux qui le souhaitent dans la salle polyvalente.

Au mois de mai, la kermesse invite tous ceux qui veulent retrouver leur âme d'enfant à venir partager ce moment de bonheur dans la cour de l'école aux côtés de nos « petites bouilles » rondes.

L'agenda des différentes manifestations de l'école Sainte Marie n'est pas encore à ce jour bouclé mais n'hésitez pas à téléphoner à l'école. Ce qui se vit derrière ce porche vaut la peine d'être vu et partagé.

M^{me} Remoussin, Directrice



Marché de Noël 2006



Election Demoiselle Armada

Critères de choix des demoiselles : Comme vous le savez, la prochaine édition de l'ARMADA aura lieu du 5 au 14 juillet 2008.

Dans le cadre de cette manifestation, la commune souhaite participer à l'élection de < LA DEMOISELLE DE L'ARMADA > qui aura lieu le samedi 28 juin à Yvetot salle des Vikings .

La commission animation lance dès maintenant un appel à toutes les jeunes filles de La Bouille qui souhaiteraient faire partie de cet évènement.

- Taille : 1m68 minimum
- Bilingue de préférence (anglais , espagnol,...)
- Age : entre 18 et 25 ans
- Célibataire

Les <demoiselles> candidates à la sélection signeront un pacte d'engagement.

- Toutes les candidates s'engagent à être présentes pour le défilé des équipages le samedi 12 juillet 2008.
- < La demoiselle de l'Armada > s'engage à être disponible toute la semaine, en fonction du planning fourni par le Président de l'Armada (Soirées, activités diverses, réceptions, etc...) , c'est-à-dire du 5 juillet au lundi 14 Juillet inclus pour la <grande parade>.
- Chaque candidate devra fournir une photocopie de sa carte d'identité .
- Les demoiselles autoriseront l'Armada à utiliser tous films et documents photographiques la concernant.

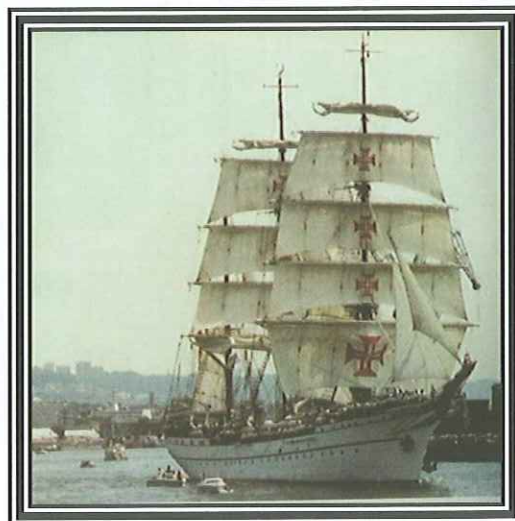
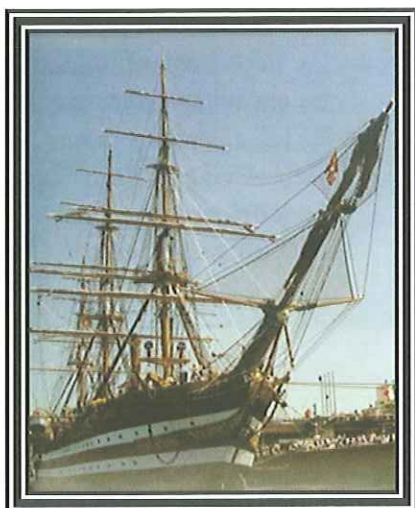
TENUE LORS DE L'ELECTION DU SAMEDI 28 JUIN .

- Tenue folklorique inspirée par le pays d'origine du voilier* ou à défaut d'une région de France .
- Tenue ARMOR LUX fournie par l'Armada .
- Tenue de soirée (robe noire).

Contact : Mairie de la Bouille .Tel 02 35 18 01 48

Correspondant : Didier Gilles 06 84 44 58 98

* Un représentant municipal sera envoyé pour le tirage au sort du bateau dont la commune sera marraine .



Résultat du concours communal des maisons fleuries

Le jury communal composé de Martine Cousin, Stéphanie Le Stum, Francis Duquesne, Joël Temperton et Roger Lhuissier est passé le 9 juin et le 21 juillet dans les rues de La Bouille. Il a délibéré le 12 octobre et a désigné les gagnants de chaque catégorie. Le jury départemental est passé à La Bouille le 13 juillet accompagné de M. Duquesne.

Voici le palmarès 2007 :

1^{ère} catégorie : Jardins visibles de la rue



1^{er} prix : M. Georges Allais - quai de Caumont



2^{ème} prix : Met M^{me} Bellanger - allée des saules

M. et Mme Durand, allée des saules, et M. et Mme Demulder, allée des fresnes, reçoivent quant à eux les encouragements du jury.

2^{ème} catégorie : Décor fleural en bordure de voie publique



1^{er} prix - Mme Prisca Thellier - Place du bateau

Le département décerne un encouragement spécial à la commune pour le fleurissement du village. Félicitations aux employés communaux.

4^{ème} catégorie : Fenêtres et murs



1^{er} prix - Mme Claudine Lemaitre - Rue des canadiens



2^{ème} prix : M. et Mme Allain - rue Quicampet
6^{ème} catégorie : Commerces



2^{ème} prix : M. et Mme Foulon - rue Colonel Perin



1^{er} prix - Hôtel Bellevue

L'épicerie avec sa terrasse reçoit quant à elle les encouragements du jury.

Une citation particulière et les félicitations du jury à M. et Mme Lucien Charpentier, allée des fresnes, pour l'entretien bénévole du terrain arboretum situé derrière leur propriété.



La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux du Maire courant janvier 2008.

Résultats du jury départemental: Mme Claudine Lemaitre a reçu un prix. L'hôtel Bellevue et M. Georges Allais ont reçu quant à eux les encouragements du jury.



CENTENAIRE - HECTOR MALOT

Manifestations à La BOUILLE

- **Jun** : Publication d'un dépliant « *Promenade littéraire à La Bouille avec Hector Malot* », grâce au financement conjoint de la Mairie de La Bouille et du département de Seine Maritime.

Réalisation : Association des Amis d'Hector Malot



Dépliant gratuit – 3 volets - disponible sur demande en Mairie, dans les commerces et hôtels-restaurants.

Une façon originale de redécouvrir notre village

(A Fontenay-sous-Bois, un dépliant analogue a été édité en juillet)

- le **21 juin** : visite guidée de La Bouille sur les pas d'Hector Malot pour une quarantaine de personnes du « CCAS-Retraites » de Fontenay sous Bois (*ville où est enterré le romancier*)

- le **7 juillet** : réunion familiale des descendants Malot à l'occasion du centenaire Malot et du cinquantième anniversaire de mariage de Marie-Claude Lalande et Jean-Pierre Martin (*en 1957 dans l'église de La Bouille*)



Le jeune Hector devant son ancêtre qui semble ébaucher un sourire... ?



Odile Thomas doyenne des descendants
disparue le 10 mars 2007

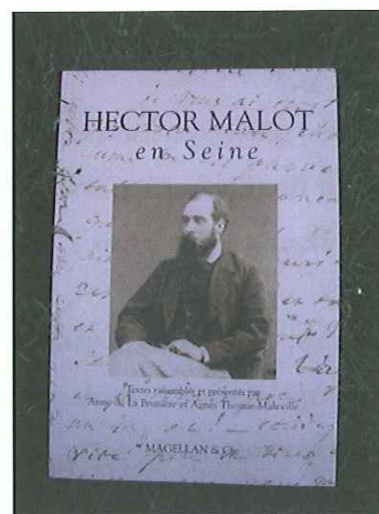


Une centaine de descendants réunis le 7 juillet

- Septembre

Publication de « **Hector Malot en Seine** » aux Editions Magellan
 Les premières pages de l'ouvrage sont consacrées au village natal du romancier.

Un ouvrage illustré, signé de deux Bouillaises (ou ex.)
Anne de la Brunière et Agnès Thomas-malleville.



- Samedi 24 novembre a La Bouille :

a **10 h 00**, la commune reçoit, pour une visite du village, les membres de l'Association des Amis d'Hector Malot.
 (ouvert à tous, rendez-vous devant l'église)

de **11h 30 à 12h30** – Séance de signature de l'ouvrage « **Hector Malot en Seine** » a la Mairie, par les Auteurs,
Anne de la Brunière et Agnès Thomas-Malleville

- Novembre – Décembre :

Colloque le 23 novembre a l'Université de Mt St Aignan ,
 Expo a l'Agglos de Rouen, durant tout le mois de décembre.

Plus de renseignements, consulter le site : www.hector-malot.org

SPECTACLE THEATRAL GRATUIT, le vendredi 23 novembre à 21H Salle Ste Croix des Pelletiers à Rouen : adaptation de 3 nouvelles d'Hector Malot (Un curé de province, le Café Adèle et Un marché) par la troupe des Tréteaux du Sphinx. **ENEZ NOMBREUX !**

Plus d'infos : treteauxdusphinx@hotmail.com 06 67 41 38 18

Portrait

FRANCIS DUQUESNE , 1^{er} adjoint

36 ans au service de la commune .

Laurent Fabius député de la circonscription
lui a remis la médaille d'honneur régionale,
départementale et communale : médaille de Vermeil.



Retour sur le parcours communal de Mr Francis Duquesne.

Né à La Bouille le 12 mars 1938, il est élu pour la première fois Conseiller municipal en mars 1971.
Réélu depuis, il fut 3 fois 1^{er} adjoint et a connu 3 maires au cours de ses six mandats.

Interview :

Quels sont, Francis, les souvenirs de cet engagement communal aussi durable ? *Francis Duquesne : de bons et parfois de mauvais, mais on ne retient que les bons !* Le plus marquant ou le plus important ? *FD : Incontestablement la mise en chantier du vac .* Pourquoi Francis ? *FD : La commune perdait ses habitants, moins de 550 à l'époque, les jeunes, faute de logement, quittaient la commune, entraînant à court terme, la fermeture de classes de l'école, des commerces, etc...* Alors ? *FD: Nous décidons de consacrer les seuls terrains disponibles à la construction de logements et de la salle polyvalente .* D'autres moments forts ? *FD : Plus récemment, le regroupement scolaire et la réhabilitation de la Mairie, sans oublier l'assainissement du bourg, l'aménagement des quais, les zones piétonnes, etc....* Que motive un engagement aussi durable ? *FD : La passion de mon village , La Bouille, et l'envie du bien-être de ses habitants et visiteurs !* Et l'avenir ? *FD : Rassembler des volontaires motivés pour continuer à gérer et à animer la commune, dans un bon état d'esprit, comme c'est le cas actuellement .*



Le vac pose de la 1^{ère} pierre en 1981



le vac en construction 1982

TRAVAUX



Les travaux d'août



La cale terminée vue de la Seine



Intervention sur le clocher

Pendant l'été, rénovation totale de la cale et de la route d'accès du bac. La cale est maintenant plus large et plus longue donc plus accessible lors des fréquentes marées très basses.

Le 25 août, la grande échelle des pompiers permet la dépose d'un élément en pierre du clocher menaçant de tomber sur le parvis de l'église.

Sécurisation du groupe scolaire avec la création d'une zone 30 dans le centre du bourg : mise en place de 2 ralentisseurs.



L'arrivée sur la zone 30



L'école sécurisée



Nouveau Permis de Construire Nouvelles Autorisations d'Urbanisme

La réforme du permis de construire et des autres autorisations d'urbanisme entre en vigueur au 1er octobre 2007. L'ordonnance n°2005-1527 du 8 décembre 2005 relative au permis de construire constitue le premier acte de cette réforme.

Les Fondamentaux de la réforme

Les éléments essentiels de la réforme du permis de construire et des autorisations d'urbanisme sont les suivants.

Des procédures regroupées.

Face à la multiplication des régimes d'autorisation ou de déclaration dans le code de l'urbanisme, le décret a pour effet de fusionner les 11 autorisations et 5 régimes de déclarations existants en 3 permis et une déclaration préalable :

- permis de construire,
- permis d'aménager,
- permis de démolir.

Des champs d'application plus précis : la liste des travaux soumis à permis, à autorisation ou à déclaration sera fixée de façon exhaustive.

Des délais d'instruction garantis et un contenu précis des dossiers de demande.

Un "délai de base" sera fixé par le décret. Il figurera sur le récépissé remis au demandeur lors du dépôt de son dossier en mairie. De plus, le décret précisera de façon exhaustive la liste des pièces qui doivent être jointes à une demande de permis ou à une déclaration préalable.

Une plus grande responsabilité des constructeurs et de leurs architectes.

Lors du dépôt de la demande, de nombreux éléments deviennent déclaratifs, et le service instructeur n'a pas à assurer de vérification préalable. Lors de l'achèvement des travaux, la réforme modernise le régime du contrôle de la conformité des travaux.

Dans quel cas faut-il demander un permis de construire, un permis d'aménager ou faire une déclaration préalable ?

Construction nouvelle

- L'édification d'une construction nouvelle est par principe soumise à un permis de construire.
- Toutefois, les constructions de petites tailles sont soumises à une simple déclaration préalable.
- Les constructions très petites ou temporaires sont dispensées de toute formalité.

Travaux exécutés sur une construction existante

- Les travaux exécutés sur une construction existante sont en principe dispensés de formalité.
- Toutefois, les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis de construire.
- D'autres travaux sont soumis à simple déclaration préalable.

Aménagements

- Les aménagements sont en principe dispensés de formalité.
- Toutefois, les travaux les plus importants doivent faire l'objet d'un permis d'aménager.
- D'autres aménagements sont soumis à simple déclaration préalable

Pour plus d'information, pour télécharger les documents nécessaires à votre demande de permis de construire ou pour savoir où en est votre dossier, vous pouvez consulter le site

<http://www.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr>

Elections 2008

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2007 à la mairie.

Elections municipales

Les 9 mars 2008 et 16 mars 2008.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	15h00 - 18h00
Mardi	15h00 - 17h30
Jeudi	15h00 - 18h00
Vendredi	15h00 - 17h30

La mairie est fermée le mercredi et le samedi

Mairie de la Bouille - 1, rue de la République - 76530 - La Bouille

Tél : 02 35 18 01 48 - Fax : 02 35 18 15 38

E-mail : labouille.mairie@wanadoo.fr

Bulletin réalisé par la commission communication : J. Pesle, F. Duquesne, S. Le Borgne et J. Temperton. Les photos sont réalisées par D. Gilles.

Nous remercions le secrétariat de mairie pour sa collaboration



Marie VICENS PEINTRE DES FEMMES ET DES FLEURS à LA BOUILLE, seine maritime

Une Artiste française, d'origine catalane, par son grand père, anglaise par sa maman, mais un tempérament du SUD !

Fleuriste à Fontainebleau, elle a décoré le château pour le premier salon européen, puis sa longue carrière de management dans la grande distribution, domaine de la décoration l'amènent à un chemin tout tracé. Elle décide de faire, ce qu'elle aime tant : sculpter. Elle prend donc des cours pour connaître les trois dimensions.

Simultanément, pour améliorer sa connaissance de la perfection du corps humain, elle entre à l'Ecole des arts de Rouen, pour apprendre le dessin de nu sous la coupe du célèbre Christian Sauvé, professeur depuis 30 ans et lui-

même grand artiste. Leonard de Vinci ne disait-il pas " Lorsque vous savez peindre les femmes, vous savez peindre l'univers".

A 55 Ans, Marie se présente dans de nombreux salons parisiens, jusqu'à ce que le Directeur de l'Académie Internationale des Arts de PARIS, la remarque à la galerie Thuillier à 50 m du musée Picasso, et lui propose d'exposer au **grand salon International, de l'Académie des Arts de Paris, en 2004**. Elle obtiendra la Médaille de Vermeil, catégorie huile avec sa toile " Marché aux fleurs de Nice en 1914. Prix du

jury, avec son célèbre portrait de Simone Signoret, dans Casque d'Or, au salon de Conflans Ste Honorine, qui couvre la région parisienne. Cela lui donne du courage et la conviction que tout peut arriver.

Elle décide d'ouvrir, en 2005, pour son plus grand bonheur, **son propre atelier de peinture, à la BOUILLE**, face à la Seine, elle y peint, expose et vend toute l'année.

Ses toiles sont pleines de couleurs chaudes, de sensualité, de générosité, de rigueur, d'exubérance; des peintures, indémoda-

bles ! Ses spécialités : les fleurs, les femmes et les portraits commandent.

Sa technique : le pinceau, la main, le couteau ; elle étale généreusement la peinture sur la toile, elle sculpte son sujet, façonne un pétale, écrase une feuille, considère, prend du recul, et vient appliquer un complément de couleur qui fera éclater la valeur précédente.

Elle peint inlassablement, toute la semaine, et le dimanche, les passants entrent, s'assoient ; on rit, on parle, on admire, on prend le thé, dans la jolie petite cour qu'elle a conçue pleine de

fleur. Parfois, des peintres de la Bouille, lui rendent visite ; cette communication entre peintres, est nécessaire à la création et irremplaçable ; une atmosphère de franche amitié, on retrouve l'époque de Berthe Morisot, amie et belle-sœur de Manet, capricorne comme elle, qui aimait tant rassembler ses amis et amis peintres !

niché dans une boucle de la seine : le petit Honfleur des Anglais.

Si vous ne connaissez donc pas ses nombreux peintres, ses restaurants, meilleurs les uns que les autres, ses quais fleuris, la maison d'Hector Malot, toute cette richesse, d'une vieille ville, ses rues pavées... Ne cherchez plus où aller le week-end prochain !!



L'atelier MARIE VICENS, reconnaissable : ses affiches Rétro extérieures se trouvent à côté de l'Hôtel Bellevue, face à la seine. Marie vous attend et vous remercie par avance de votre visite.

Atelier ouvert au public le dimanche toute la journée, ou sur rendez-vous au 02.35.68.00.23

www.marie-vicens.com

" Ce qu'on ne peut toujours exprimer de soi, on le sublime par la peinture... " Sigmund Freud.

Elle prend conscience quelle doit tout laisser tomber pour vraiment se consacrer à l'art qui nourrit à présent ses jours et ses nuits. Son parcours va lui permettre de créer sur toile toutes les couleurs qu'elle a dans les yeux. Marie considère que la peinture doit appartenir

Bouille que vous pourrez la rencontrer... elle y chante !

Vous êtes invités, dès les premiers rayons de soleil, à découvrir La Bouille, merveilleux bijou de Normandie qui fera scintiller votre cœur romantique. A seulement 15 minutes de ROUEN,





Protection passive incendie,
injection de laine de roche

lanos.isolation@wanadoo.fr
rn 175 - 27310 Trinité Thouberville
Tél. 02 32 57 44 66 - Fax 02 32 56 58 10



*Vente de produits fermiers
(Volailles, cidre et dérivés)
Tous les mercredis matin
au Marché de la Bouille*

Michel Lennuyeux s.a.

DÉMOLITION INDUSTRIELLE ET URBAINE
RECYCLAGE - TERRASSEMENT



25, avenue Eugène Varlin - ZAC du Grand Launay
B.P. 112 - 76122 LE GRAND QUEVILLY
Tél. 02 35 68 14 98 - Télécopie 02 35 68 55 52
lennuyeuxsa@wanadoo.fr

Galerie du Val de Seine



Saint-Claude - BRETAGNE - 73 x 60

9, quai Hector Malot - 76530 LA BOUILLE - Tél. 02 35 19 07 30
Gérard QUESNEY, artiste peintre - Port. 06 09 81 99 44 - www.quesney.com

TRAVAUX PUBLICS



TERRASSEMENT
VOIRIE
ASSAINISSEMENT

RESEAUX DIVERS
DEMOLITION
GENIE-CIVIL FORAGE

SAHURS 02 35 34 96 84

SAS COUVERTURE
Pascal Auzanne



NEUF • RENOVATION • ENTRETIEN

**COUVERTURE
ZINGUERIE
ETANCHEITE
DEMOUSSAGE**

48 rue de la Frémont la Rhelie - ST OUEN DE THOUBERVILLE
1 rue de Quincampet - LA BOUILLE - Fax 02 32 57 07 39

06 08 70 31 29

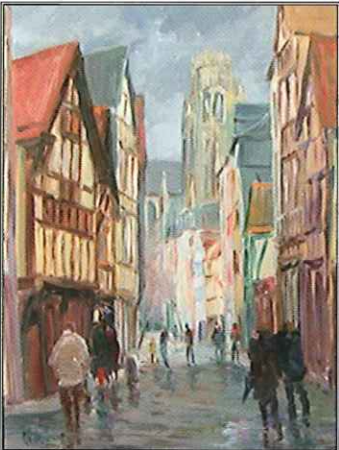
Les Gastronomes



1, Place du Bateau
76530 LA BOUILLE
☎ 02.35.18.02.07




LE TERROIR
Alimentation générale - Mme LEROY Andrée
14, place du Bateau - LA BOUILLE - Tél/fax 02 35 67 72 08



Jean QUÉMÉRÉ

Atelier d'exposition
5 quai Hector Malot
76530 LA BOUILLE
Tél. : 06.85.55.58.20

Ouvert tous les weeks-ends
et jours fériés
et la semaine sur rendez-vous

site internet : www.quemere.net
e-mail : jean@quemere.net

**RESTAURANT
CREPERIE**

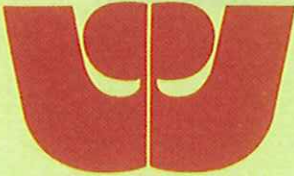
Mon Village

Ouvert 12h-15h 19h-22h
Fermé le lundi
et samedi midi (hors-saison)
Terrasse en été

1, rue du Dr Magalon
76530 LA BOUILLE



Tél 02 35 18 17 60



**WOHLGEMUTH
S.A.**

- PEPINIERES
- JARDINERIE
- CREATEUR-CONSEIL
EN DECORATION DE JARDIN

IVILLE 27110 LE NEUBOURG
Téléphone : 32 35 05 89
R.C. Louviers 65 a 35



POINT.P

Matériaux de Construction